

DEC132236DR04

Décision portant cessation de fonctions de M. Philippe LOPES, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité du CNRS UPR n° 2301 intitulée Institut de Chimie des Substances Naturelles

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 132084DR04 du 17/07/2013 portant nomination de M. Philippe LOPES aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Philippe LOPES, dans l'unité du CNRS n° UPR2301, à compter du 1^{er} septembre 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 19 juillet 2013

Pour le Président du CNRS
et par délégation
Françoise BARRIERE

Pour le CNRS,

La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP

Le directeur de l'unité
Max MALACRIA

Max Malacria
Professeur UPMC/UF - Directeur CNRS UPR 2301
Centre de Recherche - Institut de Chimie des substances naturelles
1, avenue de la Terrasse - Bâtiment 27
91198 Gif-sur-Yvette cedex - France



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33